

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Le Chenil du Lac sur la commune principale de l'AIOT 7 Chemin Joulieu 64450 Navailles-Angos.

La référence de votre dossier est A-3-KSHIE26X et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 17/04/2023 à 17h06 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)

Les modes d'exploitation des installations (évolution des procédés, des rejets, des traitements des effluents, de l'épandage, de la gestion des déchets....)

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **50033047700034**

Organisme : **BARUS ELEVAGE CONSEIL**

Nom : **BARUS**

Prénom : **CATHERINE**

Fonction : **DIRECTEUR GENERAL**

Personne physique

Anonymisation des données : **Oui**

N° SIRET **83353878800013**

Adresse en France

7 CHEMIN JOULIEU

7 CHEMIN JOULIEU

64450 NAVAILLES ANGOS

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Le Chenil du Lac**

Description des activités :

Ce dossier a pour objet la déclaration de la mise à jour de l'effectif canin de l'exploitation de David CARBOUE à Navailles-Angos dont l'effectif maximum sera de 50 chiens en présence simultanée.

Le site comprend 37 boxes, situés dans 3 bâtiments, spacieux, isolés et chauffés avec un espace plein air sécurisé pour a promenade des chiens. L'augmentation de l'effectif est réalisée dans le cadre du réaménagement de bâtiments existants, sans nouvelle construction. Un exemplaire du dossier de déclaration est disponible l'installation et sera tenu à la disposition de l'Inspection des Installations Classées.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **7 Chemin Joulieu 64450 Navailles-Angos**

X : 430101

Y : 6260071

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

Actuellement cette pension est de 35 places (récépissé de déclaration °2008/0091 du 21/02/2008). Après les travaux de réaménagement des bâtiments existants (anciens bâtiments d'élevage bovins), certains boxes pouvant accueillir 2 chiens, la capacité maximum est de 50 chiens. Dans le cadre de ce dossier d'extension, les plans de situation et de masse sont mis à jour, le plan d'épandage est également revu sur la SAU de 15,47 ha de l'EARL JOULIEU dont M. CARBOUE.

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime Précisions
2120	2120-3	Elevage de chiens	Animaux 35 Animaux	Animaux 50 Animaux	D

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Modes d'exploitation

Modifications apportées aux modes d'exploitation :

Les différents bâtiments disposent des surfaces de boxes suivantes : - Bâtiment B1 : 12 boxes de 3,50 m x 2 m soit 84 m² - Bâtiment B2 : 14 boxes de 3 m x 3 m soit 126 m² - Bâtiment B3 : (8 boxes de 3,20 m x 2 m) + (3 boxes de 3,20 m x 2 m), soit 70,4 m². Les parcs d'ébat représentent 532 m² (bâtiments B1 et B2) et 115 m² (bâtiment B3). Le contour des parcs est sécurisé par une clôture en panneaux rigides de 2,50 m de hauteur sur tout le pourtour avec un portail d'entrée fermé à clé.

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

Xerox Scan_17042023172508.PDF

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

plan-situation.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

plan-masse.pdf